

2025

L'ESSENTIEL



JEAN-PAUL BOSLAND

PRÉSIDENT DE L'ŒUVRE DES PUPILLES

L'Œuvre des Pupilles accomplit sa mission depuis un siècle. Cette longévité mérite d'être saluée, mais elle nous rappelle qu'aujourd'hui encore, des femmes et des hommes s'engagent au prix de leur vie pour protéger celle des autres.

En 2025, dix sapeurs-pompiers sont décédés en service commandé, laissant derrière eux huit orphelins désormais accompagnés par l'ODP.

Dans un contexte économique souvent tendu pour les familles amputées d'un parent, l'ODP a poursuivi son engagement quotidien en soutenant les familles tout au long du parcours de vie des pupilles, de leur scolarité jusqu'à leur insertion dans le monde professionnel.

En 2025, ce sont ainsi 5 753 prestations qui ont été versées aux orphelins et à leur parent : aide financière, accompagnement psychologique, aide à la scolarité, séjour de vacances, etc.

Votre soutien nous permet également d'être présents auprès des sapeurs-pompiers dans le besoin, grâce au dispositif Solidarités pompiers de France. Il a une nouvelle fois démontré toute son utilité dans un contexte marqué par l'augmentation des intempéries : 153 familles victimes de catastrophes naturelles, et 17 autres ayant vu leur habitation détruite par un incendie, ont pu être soutenues moralement et financièrement.

Nous avons vécu des temps forts, pour entretenir le lien et la cohésion entre les familles : les rassemblements parents et pupilles majeurs, l'arbre de Noël, ou encore nos séjours solidaires, comme celui organisé au Vietnam durant l'été. Ils permettent aux pupilles de faire vivre et de transmettre les valeurs de solidarité et d'entraide si chères à l'ODP.

Par ailleurs, 2025 aura été l'année des préparatifs du centenaire avec la mise en place du comité de pilotage destiné à prévoir les festivités, temps d'hommage, compétitions sportives et projets solidaires. 2026 s'inscrira à jamais dans l'histoire de l'Œuvre des Pupilles et constituera un moment privilégié pour faire vivre, plus que jamais, les valeurs qui nous animent.

Cet Essentiel vous permettra de découvrir la diversité de nos actions, menées dans un souci constant de rigueur, de transparence et d'humanité. Au nom de l'ensemble des élus et des équipes, je tiens à vous remercier chaleureusement pour la confiance et la générosité que vous nous accordez.

NOS MISSIONS

L'ODP, association créée en 1926 et reconnue d'utilité publique depuis 1928, assure une protection matérielle et morale aux orphelins de sapeurs-pompiers (professionnels, volontaires et militaires) décédés en ou hors service commandé ainsi qu'à leur famille. L'ODP vient également en aide aux enfants du sapeur-pompier dont le conjoint (e) est décédé (e).

Dans le cadre du dispositif commun « Solidarités pompiers de France », mis en place conjointement avec la FNSPF et la MNSPF, l'Œuvre des pupilles soutient moralement et financièrement les sapeurs-pompiers et leur famille se trouvant en situation de précarité du fait d'un accident, d'une maladie, de la perte d'un emploi, etc.

EN 2025,
L'ODP PREND EN CHARGE

1785
orphelins de
sapeurs-pompiers

Osez,
Donnez,
Partagez


ŒUVRE DES PUPILLES
SAPEURS - POMPIERS
DE FRANCE

PROJETS / ÉVÉNEMENTS 2025

25 - 27 AVRIL

RASSEMBLEMENT PUPILLES MAJEURS

C'est au coeur de l'Auvergne, à la Chaise-Dieu, que s'est tenu le rassemblement des pupilles de l'ODP du 25 au 27 avril. Ce week-end a été rythmé par des activités de cohésion, des ateliers créatifs, des visites culturelles et une soirée festive placée sous le signe du Moyen-Âge. Un moment important pour nos pupilles qui ont pu échanger, se retrouver, et vivre une expérience riche de sens.



14 JUILLET

RENCONTRE DES FAMILLES RÉCEMMENT ENDEUILLÉES

7 familles ayant récemment perdu un parent sapeur-pompier ont été reçues à la Maison des sapeurs-pompiers de France, en présence des membres du Comité Exécutif de l'ODP, pour un temps d'échange privilégié. Elles ont pu rencontrer les équipes de l'association qui les accompagneront à l'avenir. Elles ont ensuite été invitées dans les tribunes du défilé du 14 juillet pour un temps d'échange avec le Président de la République, avant d'être reçues dans les jardins du Ministère de l'intérieur.



7-9 NOVEMBRE

RASSEMBLEMENT PARENTS À STRASBOURG

C'est en Alsace qu'a eu lieu le dernier rassemblement Parents, à Strasbourg, à l'automne dernier. Témoinnant une nouvelle fois de la vitalité et de l'importance de ce rendez-vous, l'édition 2025 a réuni 169 parents dont 27 nouveaux participants et 13 papas. Quelques nouveautés ont été mises en place, comme le parrainage des nouveaux venus, renforçant la dynamique collective de ce rendez-vous annuel. Chaque nouveau venu s'est vu proposer un parrain ou une marraine, afin de faciliter son intégration, de répondre à ses premières questions et de l'accompagner tout au long du week-end.



3 DÉCEMBRE

REMISE DU PRIX GIACCINTO ACCORNERO

Cette cérémonie rend hommage aux sapeurs-pompiers décédés en service commandé et aux sapeurs-pompiers gravement blessés honorés pour actes de dévouement et de courage exemplaires en service. À la Maison des Sapeurs-Pompiers de France, à Paris, la représentante de la Fondation de France, a mis à l'honneur 4 récipiendaires. La cérémonie s'est déroulée en présence des administrateurs de l'ODP et du président Jean-Paul Bosland.

11 DÉCEMBRE

CARABALADE

La rituelle réunion de Caramotards déguisés en Père et Mère Noël chevauchant leurs cylindrées, a défilé sur Paris. Partant de Bercy, plus de 2 500 pilotes ont fait sensation en s'arrêtant place de la République, ou encore place de la Concorde avant de déposer, sous la tour Eiffel, les jouets qu'ils avaient apportés à destination des pupilles de l'ODP. L'événement solidaire, qui existe depuis 2005, est soutenu par les Unions départementales du 78, 95, 77 et 91. Depuis 4 ans, l'organisation bénéficie également du soutien d'une vingtaine de parents bénévoles d'Ile-de-France.

3-4 JANVIER (2026)

NOËL DES PUPILLES

Le traditionnel Noël des pupilles a accueilli près de 250 participants (89 familles de sapeurs-pompiers), dans un esprit festif et chaleureux. Il s'agissait du premier événement de l'année du Centenaire de l'ODP. Le samedi, chacun a pu profiter d'une activité adaptée : les plus jeunes, accompagnés de leur parent, ont assisté au spectacle Disney sur Glace ; les adolescents se sont rendus au Speedpark (77), et d'autres parents ont profité d'une balade de Noël à Paris, encadrée par les trois mamans référentes du Groupe de travail parents. Puis, place au partage et à la convivialité : tout le monde s'est retrouvé pour une soirée festive, remplie de sourires, de rires. Pour couronner ce week-end magique, le dimanche matin, le Père Noël est venu distribuer des cadeaux à tous les enfants présents.

L'ODP PEUT COMPTER SUR LE SOUTIEN DE SES MÉCÈNES SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

Safran Aircraft Engines est une entité du groupe industriel et technologique français œuvrant à l'international dans les domaines de l'aéronautique, de l'espace et de la défense. En 2025, un partenariat a été établi entre l'ODP et Safran. Ces derniers se sont engagés à verser un don minimum de 30 000 € par an, pendant 3 ans, dans le but de financer un projet à visée sociale et éducative à destination des pupilles. Cette année, le don versé par l'entreprise a contribué au financement la dotation d'ordinateurs aux pupilles à partir du CM1, jusqu'en études supérieures.

Banque Française Mutualiste, GMF, Safran Aircraft Engines, Siemens Caring Hands, Albingia, Carac, Dekra, Kantar, Dom Brial, FPRP, Gelucal Incendie, KNETPARTAGE, Men Fire, Moustache Garage, Pétrusse, Prêt à partir...

ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN EN 2025*

- Allocations trimestrielles
- Primes vacances & étrennes
- Premiers secours

3 201 500 €

- Prime d'installation & fin d'études

166 000 €

- Organisation séjours vacances

647 055 €

- Soutien psychologique

149 195 €

- Prime réussite diplôme

56 750 €

- Aide aux sapeurs-pompiers en difficulté (Dispositif Solidarité pompiers de France)

246 773 €

- Prime rentrée scolaire

414 750 €

- Dotation ordinateurs

236 685 €

- Organisation des rassemblements Parents et Pupilles Majeurs

163 977 €

- Aide à la scolarité

533 358 €

- Aide au permis de conduire

202 833 €

- Prise en charge mutuelle santé

334 835 €

- Création d'entreprise

21 000 €

- Aide au passage du BAFA

13 917 €

- Frais formation professionnelle pupilles et parents

27 206 €

* liste des allocations, primes et prestations non exhaustive

NOS BÉNÉFICIAIRES

- **Les orphelins de sapeurs-pompiers, ou d'un parent conjoint de sapeur-pompier,** sans distinction de grade ou de statut (volontaires, professionnels, militaires) décédés en et hors service commandé

NOS VALEURS

Nous tentons de transmettre toutes ces valeurs dans chacune des actions que nous menons au quotidien.



- **Les sapeurs-pompiers en difficulté** et leur famille.

LES MEMBRES d'une grande famille solidaire

29 MEMBRES
composent le Conseil
d'administration

Ils définissent les choix stratégiques de l'association et arrêtent le budget et les comptes.

**101 UNIONS
DÉPARTEMENTALES**
leurs présidents et
leurs délégués solidarités

Ils constituent le lien indéfectible entre les familles et le siège de l'ODP sur le territoire national.

38 000 DONATEURS
partout en France

Ils permettent la réalisation de nos actions au quotidien en faveur de nos bénéficiaires.

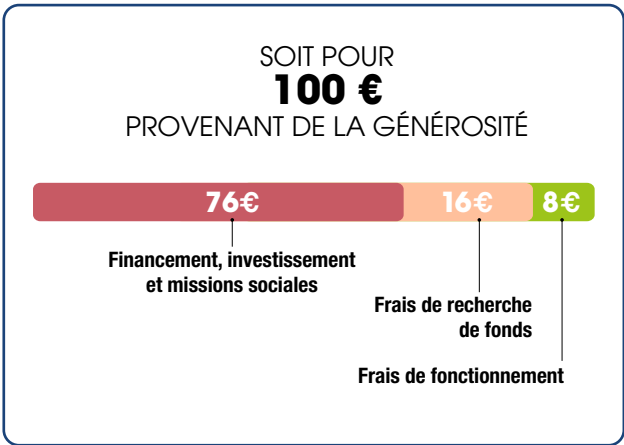
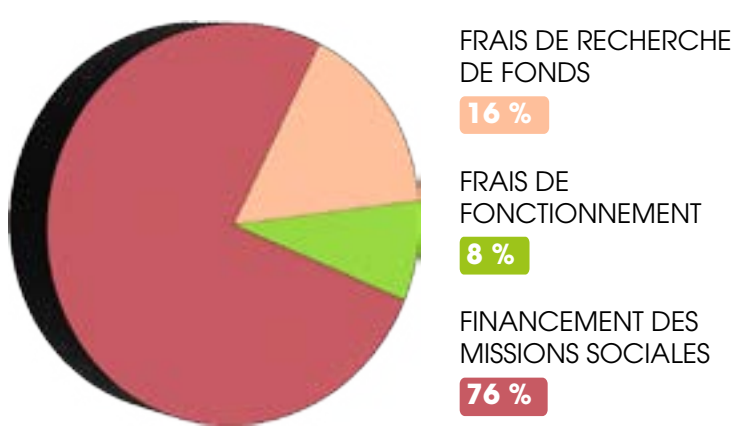
NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Pour financer l'ensemble de ses actions, l'Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France s'appuie essentiellement sur la générosité du public (dons et libéralités) et sur celle des sapeurs-pompiers. L'ODP bénéficie également de subventions récurrentes comme celle du ministère de l'Intérieur, de collectivités locales, de services d'incendie et de secours ou encore de financements privés (mécénat d'entreprise).

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Produits par origine	Exercice 2025		Exercice 2024	
	TOTAL	dont générosité du public	TOTAL	dont générosité du public
1. Produits liés à la générosité du public	11 398 843 €	11 398 843 €	8 105 707 €	8 105 707 €
2. Produits non liés à la générosité du public (Contributions des sapeurs-pompiers)	1 890 036 €		1 905 232 €	
3. Autres produits non liés à la générosité du public	752 374 €		509 176 €	
4. Subventions et financements privés	712 169 €		587 934 €	
5. Reprises sur provisions et dépréciations	285 603 €		58 166 €	
6. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	1 863 281 €	1 863 281 €	3 071 220 €	3 071 220 €
TOTAL	16 902 306 €	13 262 124 €	14 237 435 €	11 176 927 €
Charges par destination				
1. Missions sociales	8 485 605 €	6 595 569 €	8 814 883 €	6 909 561 €
2. Frais de recherche de fonds	1 351 280 €	1 351 280 €	1 112 032 €	1 112 032 €
3. Frais de fonctionnement	941 627 €	722 953 €	1 027 471 €	823 257 €
4. Dotations aux provisions et dépréciations	719 386 €		272 613 €	
5. Reports en fonds dédiés de l'exercice	4 659 038 €	4 659 038 €	1 126 142 €	1 126 142 €
TOTAL	16 156 936 €	13 328 840 €	12 353 141 €	9 970 992 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	745 370 €		1 884 294 €	

COMMENT ONT ÉTÉ UTILISÉES LES RESSOURCES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN 2025*



*Chiffres issus du Compte d'emploi des ressources

RESSOURCES

Les **ressources issues de la générosité du public** (dons, legs et assurances-vie) demeurent, cette année encore, la principale source de financement de l'ODP. Elles représentent 70 % des ressources totales*, soit 8,6 M€.

Après une année 2024 marquée par un niveau exceptionnel d'encaissement des legs et assurances-vie, l'exercice 2025 confirme la solidité de cette ressource en se classant comme la deuxième meilleure année enregistrée, avec 5,5 M€ encaissés, correspondant à 43 dossiers de legs et 22 contrats d'assurance-vie.

Dans un contexte pourtant peu favorable à la générosité, la modernisation des campagnes d'appel aux dons et le renforcement de la communication auprès des donateurs ont permis de maintenir une dynamique de collecte soutenue. Les dons du public dépassent ainsi 3 M€ en 2025, portant à plus de 20 % la progression de cette ressource sur les dix dernières années.

Les **contributions et recettes issues des manifestations organisées par les sapeurs-pompiers** s'élèvent à 1,8 M€, témoignant de la mobilisation constante du réseau. Celle-ci s'est notamment traduite par la réalisation de 307 actions solidaires au profit de l'ODP au cours de l'exercice. Le soutien des **partenaires et mécènes** a, quant à lui, permis de

*Ce ratio est obtenu en ajoutant aux produits liés à la générosité du public l'utilisation des fonds dédiés antérieurs, correspondant aux legs antérieurement acceptés et encaissés sur l'exercice, et en déduisant le report en fonds dédiés de l'exercice, correspondant aux legs acceptés sur l'exercice mais non encore encaissés.

DÉPENSES

Les **missions sociales** représentent, en 2025, plus de 8,4 M€. Au quotidien, le pôle Action sociale et solidaire, en lien étroit avec les élus de l'Œuvre des Pupilles, poursuit son engagement pour faire évoluer et adapter les prestations et les dispositifs d'accompagnement aux besoins des familles.

La diminution de 4 % de ces dépenses par rapport à 2024 s'explique notamment par un nombre moins important de dossiers de prise en charge liés à des catastrophes naturelles. L'exercice précédent avait en effet été marqué par le cyclone Chido, qui avait nécessité le versement d'aides exceptionnelles d'un montant significatif.

Les allocations et prestations versées ont, pour leur part, évolué en cohérence avec le nombre de pupilles accompagnés, qui s'établit à 1 785 au 31 décembre 2025, soit 30 bénéficiaires supplémentaires par rapport à l'année précédente.

Au-delà des aides financières, l'ODP poursuit le développement d'actions porteuses de sens au bénéfice des pupilles et de leurs familles. Parmi les temps forts de l'année figurent notamment le voyage solidaire organisé au Vietnam pour un groupe de pupilles majeurs ainsi que l'enrichissement de l'offre de séjours de vacances, toujours plus diversifiée et adaptée aux attentes des bénéficiaires.

Les **frais de recherche de fonds** s'élèvent à 1,3 M€. Malgré la hausse continue des coûts d'affranchissement, les dépenses directement

compléter ces ressources à hauteur de près de 0,5 M€, contribuant ainsi au développement des actions menées en faveur des pupilles.

Les **subventions publiques**, d'un montant de 292 k€, représentent 2 % des ressources de l'Œuvre des Pupilles. Si cette faible proportion constitue un gage d'indépendance financière, elle s'inscrit dans une tendance à la diminution des financements publics observée depuis plusieurs années, en particulier de la part des communes confrontées à des contraintes budgétaires accrues.

Les **autres produits, non issus de la générosité du public**, progressent de 48 %. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation des produits financiers, notamment à la suite du rachat d'un contrat de capitalisation, ainsi que par la hausse des revenus locatifs générés par le patrimoine immobilier de l'ODP.

Enfin, l'**utilisation des fonds dédiés antérieurs**, pour un montant de 1,9 M€, correspond aux legs validés par le Conseil d'administration lors des exercices précédents et effectivement encaissés en 2025.

En 2025, près de 12 millions d'euros ont ainsi été mobilisés afin de financer l'accompagnement des familles et des orphelins soutenus par l'ODP.

consacrées aux campagnes d'appel à la générosité du public demeurent stables et représentent environ 20 % des recettes qu'elles génèrent, conformément aux niveaux observés ces dernières années. Le renforcement de l'équipe en charge du développement des ressources se traduit en revanche par une progression des frais indirects liés à la collecte.

Les **frais de fonctionnement** demeurent rigoureusement maîtrisés grâce à la mutualisation des moyens matériels et des fonctions support au sein de l'Union d'Économie Sociale Sapeurs-Pompiers de France, détenue à 23 % par l'ODP aux côtés de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France et de la Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers de France.

La masse salariale reste conforme aux orientations fixées par le comité exécutif de la Maison des Sapeurs-Pompiers de France, chargé de la gestion des ressources humaines de l'ODP. La diminution des frais de structure entre 2024 et 2025 s'explique principalement par des périodes de vacance sur certains postes. Au total, les frais de fonctionnement continuent de représenter moins de 10 % du budget global de l'association, témoignant d'une gestion rigoureuse et d'une affectation prioritaire des ressources aux missions sociales.

CONCLUSION

Dans la continuité de 2024, l'exercice 2025 confirme la solidité financière de l'ODP, portée par un niveau de collecte particulièrement élevé et une mobilisation toujours remarquable de ses donateurs, mécènes et du réseau des sapeurs-pompiers.

Grâce à cette confiance renouvelée, l'Œuvre des Pupilles a pu pour-

suivre le développement de ses actions en faveur des pupilles, de leurs familles et des sapeurs-pompiers confrontés aux difficultés de la vie. À l'aube de son centenaire, qu'elle célébrera en 2026, l'ODP aborde cette nouvelle étape de son histoire avec des fondations solides, fidèle depuis bientôt cent ans à sa mission de solidarité et d'accompagnement.

OPÉRATION « UNE GALETTE DES ROIS POUR L'ODP »

Le principe : les sapeurs-pompiers de la France entière se mobilisent pour porter cette action auprès des boulangers-pâtisseries de leur localité en les invitant à participer à l'opération.

Les boulangers-pâtisseries participants reversent 1 € à l'ODP pour chaque galette des rois vendue.

Bilan de l'opération en 2025 :

Pour cette 5^e édition, l'opération a atteint un niveau de dons record, avec 154 834 €. Ce résultat témoigne du succès de l'opération ainsi que de l'engagement et de l'attachement des sapeurs-pompiers et des boulangers-pâtisseries à cette belle action solidaire.



BILAN COMPTABLE SIMPLIFIÉ

Actif	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024	Passif	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Actif immobilisé	21 244 625 €	18 103 744 €	Fonds propres et réserves	35 529 736 €	34 784 367 €
Dont patrimoine immobilier	11 396 736 €	10 892 865 €	Fonds reportés (legs)	7 722 353 €	4 926 597 €
Dont biens reçus par legs	5 785 894 €	3 798 240 €	Provisions	191 182 €	204 172 €
Actif circulant	24 285 132 €	23 591 870 €	Dettes	2 086 486 €	1 780 478 €
Dont créances reçues par legs	2 203 164 €	1 605 748 €			
Dont valeurs mobilières de placement	19 321 230 €	17 816 436 €			
Total général	45 529 757 €	41 695 614 €	Total général	45 529 757 €	41 695 614 €

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau règlement comptable en 2020, les legs acceptés mais non encore réalisés figurent simultanément à l'actif et au passif du bilan.

À la fin de l'année 2025, l'encours des legs en attente de dénouement atteint 7,7 M€.

Parallèlement, l'investissement dans des logements étudiants destinés à nos pupilles s'est poursuivi en 2025, avec l'acquisition d'un nouvel appartement parisien.

Cinq autres bien sont en cours d'acquisition au 31/12/2025, portant à 41 le nombre de logements composant le parc immobilier de l'ODP. Ce programme d'investissement se traduit par une augmentation de l'actif immobilisé, financé intégralement sur les disponibilités de l'association, sans recours à un financement extérieur.

BÉNÉVOLAT ET DONS EN NATURE

Tous les administrateurs de l'ODP sont bénévoles. Ils représentent l'association sur l'ensemble du territoire et sont à l'écoute des orphelins, de leur famille et des sapeurs-pompiers rencontrant des difficultés.

En 2025, 1376 heures de bénévolat ont été effectuées. Sur la base du SMIC, la valorisation s'élève à 16 346 euros. A côté de cela, de nombreux sapeurs-pompiers oeuvrent bénévolement pour l'ODP et pour lesquels les heures représentent une quantité à la fois non quantifiable et non négligeable (réalisation d'événements caritatifs, lien avec les familles etc.). L'ODP a également bénéficié des prestations gratuites pour sa campagne d'affichage avec plus de 18 000 panneaux offerts dont la valorisation s'élève à un peu plus de 880 000€.

1 376 heures
de bénévolat ont été effectuées,
pour une valorisation de
16 346 €

Campagne d'affichage :
18 000 panneaux
offerts
pour une valorisation
de plus de
880 000 €

FONDS DE RÉSERVE

Il doit permettre à l'association de répondre à la totalité de ses engagements au profit de ses ayants-droit dans le cas d'une diminution importante de ses ressources. Le résultat excédentaire de l'année 2025 vient augmenter ses réserves de 0,7 million d'euros, portant ces dernières à 36 millions d'euros, soit l'équivalent de 3,8 années de financement de nos frais de fonctionnement et de nos missions sociales. Celles-ci sont évaluées selon le coût moyen d'accompagnement compris entre 1 400€ et plus de 3 000€, variable selon les situations. Elles intègrent une durée de prise en charge de 5 à 14 ans ainsi que l'ensemble des prestations non financières proposées, notamment les séjours de vacances et le don d'ordinateurs.

L'année 2025
se solde par
un excédent de
745 370 €

Le fonds
de réserve
s'élève à
36 M€

Toutes les informations de ce document sont issues des rapports, moral, d'activité et financier de l'année 2025, disponibles sur le site internet de l'association (www.oeuvredespupilles.fr) ou obtenus sur simple demande écrite.



32 rue Bréguet
75011 Paris
Tél. : 01 49 23 18 18

odp@pompiers.fr

www.oeuvredespupilles.fr



DON EN CONFIANCE

« L'Œuvre des Pupilles bénéficie de la reconnaissance
« Don en Confiance ».

Elle s'engage à respecter la charte de déontologie
du Don en Confiance qui comprend 5 principes :

- Respect du donateur
- Transparence
- Recherche d'efficacité
- Probité et désintéressement
- Ethique et responsabilité sociétale et environnementale